

Séance ordinaire du conseil municipal du 1^{er} août 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 1^{er} août 2016 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Pascal Tremblay, Christian Goulet, Roland Clermont, Denis Moreau et Gaétan Bérard.

Sont également présents : messieurs Yvon Mousseau, directeur général et greffier adjoint et Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Jean Claude Gravel constate le quorum et déclare ouverte la présente séance ordinaire.

Période de questions

De 19h40 à 20h45

Lors de la période de questions, différents intervenants prennent la parole.

2016-08-01

Adoption des procès-verbaux des séances des 4 et 14 juillet 2016

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que soient approuvés les procès-verbaux des séances tenues les 4 et 14 juillet 2016. Les membres du conseil ayant reçu copie de ces documents avant la présente séance et ayant constaté leur fidèle transcription dispensent le greffier adjoint de leur lecture et les approuvent sans modification.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 25 juillet 2016

Le greffier adjoint dépose le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 25 juillet 2016.

2016-08-02

Demande de dérogation mineure - 631 rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par *monsieur Patrice Beaulieu* ;

ATTENDU que la demande a pour but de construire, sur le terrain du 631 rue Notre-Dame, deux habitations multifamiliales de six logements, sur deux lots, ce qui déroge aux aspects suivants ;

- la superficie des lots projetés est de 932,3 mètres carrés et 976 mètres carrés au lieu de 1000 mètres carrés, ce qui déroge à l'article 4.2.3 du Règlement de lotissement RRU3-2012 ;
- la largeur d'un des lots projetés est de 28,84 mètres au lieu de 30 mètres, ce qui déroge à l'article 4.2.3 du Règlement de lotissement RRU3-2012 ;
- l'habitation projetée sur la partie arrière du terrain, deux cases de stationnement sont prévues sans dégagement par rapport à la ligne de rue, et sans qu'il soit possible d'entrer et de sortir en marche avant, ce qui déroge aux articles 7.1.3 et 7.2.1 du Règlement de zonage RRU2-2012 ;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande ;

ATTENDU que, suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Roland Clermont
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au 631 rue Notre-Dame, telle que ci-haut décrite.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-03

Demande de permis PIIA - 631 rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *monsieur Patrice Beaulieu* ;

ATTENDU que le projet a pour but de construire deux habitations multifamiliales de six logements au 631 rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Roland Clermont
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal approuve le projet de construction de deux habitations multifamiliales de six logements au 631 rue Notre-Dame, tel qu'illustré au plan d'implantation et d'aménagement des aires de stationnement et paysager, préparé par Sylvain Lebel, arpenteur-géomètre, portant la minute 13263 ainsi qu'au plan de construction préparé par Jacques Sauvé, architecte.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-04

Demande de modification réglementaire - rue des Érables

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de modification réglementaire présentée par *Complexe Seigneurial inc.* ;

ATTENDU que cette demande vise à construire sur les lots 5 012 969 à 5 012 980 de la rue des Érables, des cottages sur des lots comportant une largeur de 11,76 mètres au lieu de 18 mètres et une superficie de 408 mètres carrés au lieu de 520 mètres carrés ;

ATTENDU que le projet ne s'intègre pas au milieu environnant ;

ATTENDU la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal rejette la demande de modification réglementaire ci-haut décrite, présentée par *Complexe Seigneurial inc.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-05

Demande de permis PIIA - 1000 rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *Construction Tremblay et Laplante inc. pour Dévolutions* ;

ATTENDU que le projet vise l'agrandissement du bâtiment principal situé au 1000 rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du PIIA ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal approuve les plans du projet d'agrandissement du bâtiment principal situé au 1000 rue Notre-Dame, présentés par *Construction Tremblay et Laplante inc. pour Dévolutions*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-06

Demande de permis PIIA - 170 rue Saint-Antoine Nord

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une nouvelle demande de permis PIIA présentée par *monsieur Pierre Foucreault* ;

ATTENDU que le projet vise à modifier le projet, récemment approuvé en PIIA par la résolution numéro 2016-07-09, relatif aux aires de stationnement et à l'aménagement paysager au 170 rue Saint-Antoine Nord ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme, sous condition ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal approuve le plan modifié du projet relatif au 170 rue Saint-Antoine Nord, présenté par *monsieur Foucreault*, conditionnellement à ce que la bande recouverte de pavés unis qui longe la ligne latérale gauche soit remplacée par un couvert végétal.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-07

Demande de dérogation mineure - lot 3 064 820 - rue Rose

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par la *Ville de Lavaltrie* ;

ATTENDU que la demande a pour but de créer, à partir du lot 3 064 820 situé sur la rue Rose, trois lots constructibles pour lesquels la marge de recul avant sera de 5 mètres au lieu de 6 mètres et dont la marge de recul arrière sera de 6 mètres au lieu de 7,5 mètres, ce qui déroge à l'article 2.2 du Règlement de zonage RRU2-2012 ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU que, suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au lot 3 064 820 situé sur la rue Rose, telle que présentée.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-08

Demande de permis PIIA - 536 rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *monsieur Brahim Bendiaf* ;

ATTENDU que le projet vise à remplacer les panonceaux à l'intérieur de l'enseigne intégrée au bâtiment principal et de la structure d'enseignes communautaire ;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal approuve les plans du projet d'enseignes au 536, rue Notre-Dame, tels que présentés par *monsieur Bendiaf*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-09

Demande de permis PIIA rénovation - 965 rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *monsieur Gabriel Fontaine* ;

ATTENDU que le projet a pour but de rénover partiellement la façade du bâtiment situé au 965 rue Notre-Dame ;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal approuve le projet de rénovation de la façade du bâtiment situé au 965, rue Notre-Dame, présenté par *monsieur Fontaine*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-10

Demande de permis PIIA enseigne - 965 rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *madame Isabelle Savoie* ;

ATTENDU que le projet vise à installer des enseignes constituées d'autocollants de vinyle dans les vitrines du bâtiment situé au 965 rue Notre-Dame ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal approuve le projet d'enseignes au 965 rue Notre-Dame, présenté par *madame Savoie*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-11

Demande d'autorisation de démolition - 631 rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande d'autorisation de démolition présentée par *monsieur Patrice Beaulieu* ;

ATTENDU que le projet vise la démolition d'une habitation unifamiliale située au 631 rue Notre-Dame ;

ATTENDU que le bâtiment ne possède aucune valeur patrimoniale ;

ATTENDU que le conseil municipal, après étude de la demande et la prise en considération des différents critères mentionnés à l'article 8.2 du règlement numéro 161-2011 concernant la démolition d'immeubles, entend accepter la demande de démolition ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise la démolition de l'habitation unifamiliale située au 631 rue Notre-Dame.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Dépôt du certificat relatif à l'absence de demande valide de participation à un référendum - Règlement RRU2-20-2016

Le greffier adjoint dépose un certificat relatif à l'absence de demande valide de participation à un référendum relativement au projet de règlement numéro RRU2-20-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement de régir les poulaillers urbains.*

2016-08-12

Adoption du règlement RRU2-20-2016

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro RRU2-20-2016 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur Roland Clermont
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro RRU2-20-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement de régir les poulaillers urbains*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-13

Adoption du 2e projet de règlement RRU2-22-2016

Suite à la tenue de la séance de consultation sur le projet de règlement numéro RRU2-22-2016, en date du 1^{er} août 2016 ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro RRU2-22-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et plus spécifiquement d'ajouter, dans la zone R-79, les services d'enseignement et dans la zone I-22, certains usages commerciaux, et d'autoriser, dans toutes les zones, les bassins de rétention des eaux pluviales*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-14

Adoption du règlement RRU1-3-2016

Suite à la tenue de la séance de consultation le 1^{er} août 2016, les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement numéro RRU1-3-2016 et renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie adopte le règlement numéro RRU1-3-2016 intitulé : *Règlement aux fins de modifier le règlement sur le plan d'urbanisme numéro RRU1-2012 et plus spécifiquement de remplacer, pour le secteur composé des 600, 610 et 620 chemin de Lavaltrie et du lot 3 161 440, l'affectation Parc d'affaires par l'affectation mixte*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-15

Demande de soumissions publiques - Plan d'action de réduction des eaux parasitaires dans le réseau d'égout - volet télémétrie

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que la Ville de Lavaltrie demande des soumissions publiques dans le cadre du Plan d'action de réduction des eaux parasitaires dans le réseau d'égout - volet télémétrie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-16

Demande au MTQ - traverse piétonnière - route 131

ATTENDU la présence, au 53, chemin de Lavaltrie de l'entreprise *Coffrages Saulnier* ;

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de cette entreprise relative à la mise en place sur la route 131 face au 53 chemin de Lavaltrie, d'une traverse piétonnière ;

ATTENDU que le stationnement de l'entreprise est situé du côté est de la route 131 ;

ATTENDU qu'une soixantaine de travailleurs doivent traverser matin et soir aux heures de pointe, la route 131 afin de se rendre au bureau ou au stationnement ;

ATTENDU que le conseil municipal estime que la mise en place d'une telle signalisation augmenterait, de manière significative, la sécurité des travailleurs de cette entreprise qui doivent effectuer la traverse de la route 131 ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que demande soit faite à la Direction régionale des Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports du Québec d'autoriser l'installation, sur la route 131, face au 53 chemin de Lavaltrie, d'une traverse piétonnière.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-17

Adjudication de contrat - remplacement de conduites sanitaires sur les rues de la Plage et Notre-Dame

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal, après étude de la soumissions reçue dans le cadre de l'appel d'offres par voie d'invitation pour le

Remplacement de conduites sanitaires sur les rues de la Plage et Notre-Dame, octroie à BLR Excavation, ledit contrat, pour une somme de 15 589,00 \$, incluant les taxes.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-18

Demande certificat d'autorisation au MDDELCC - travaux de remplacement de pompes de distribution d'eau potable et automatisation - usine de filtration

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie projette d'effectuer des travaux de remplacement de pompes de distribution d'eau potable et projette aussi de remplacer son système d'automatisation à son usine de production d'eau potable ;

ATTENDU que la Ville doit obtenir une autorisation du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* avant de procéder à la réalisation de tels travaux ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal autorise la firme d'ingénieurs « Les services exp inc. » à présenter, au nom de la Ville de Lavaltrie, une demande d'autorisation conforme à la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour le projet de remplacement des équipements de pompage et d'automatisation de l'usine de production et de distribution d'eau potable de la Ville de Lavaltrie ;

Que la Ville de Lavaltrie s'engage à :

1. transmettre au ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée pour ce projet ;
2. fournir au ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, une copie des manuels d'exploitation du manufacturier des nouveaux systèmes installés dans le cadre du projet de remplacement des équipements de pompage et automatisation, au plus tard, 2 mois après le rodage et la mise en service complète des installations ;
3. entretenir ses installations de distribution d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ;

Qu'afin de couvrir les frais exigibles pour l'étude de cette demande, le conseil municipal autorise l'émission d'un chèque de 1 138 \$ à l'ordre du ministre des Finances du Québec ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt numéro 216-2016 décrétant lesdits travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-19

Prolongement de contrat - collecte, transport et valorisation des feuilles mortes

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a par le biais de la résolution numéro 2015-10-16 octroyé le contrat pour la collecte, le transport et la valorisation des feuilles mortes à EBI Environnement inc. pour la saison automnale 2015 ;

ATTENDU que l'article 11.2.2 du devis prévoit la possibilité de prolonger le contrat pour deux années additionnelles ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Pascal Tremblay
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que la Ville de Lavaltrie avise EBI Environnement inc. qu'elle prolonge le contrat de la *Collecte, transport et valorisation des feuilles mortes*, pour deux années additionnelles soit, les saisons automnales 2016 et 2017, et ce, conformément à *l'article 11.2.2 du Cahier des clauses techniques* ;

Que les conditions et prix unitaires du contrat de 2015 s'appliquent.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-20

Adjudication de contrat - Automobile électrique Nissan

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal, après étude des soumissions reçues dans le cadre de la demande de soumissions par voie d'invitation pour la *Fourniture d'un véhicule neuf: Automobile électrique Nissan Leaf SV*, octroie au plus bas soumissionnaire conforme *H. Grégoire Nissan Vimont*, ledit contrat, pour une somme de 42 450,49 \$, incluant les taxes ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt numéro 217-2016 décrétant l'acquisition dudit véhicule.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-21

Adjudication de contrat - Fourgonnette Nissan

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal, après étude des soumissions reçues dans le cadre de la demande de soumissions par voie d'invitation pour la *Fourniture d'un véhicule neuf : Fourgonnette Nissan NV2500 HD SV*, octroie au plus bas soumissionnaire conforme *H. Grégoire Nissan Vimont*, ledit contrat, pour une somme de 43 772,71 \$, incluant les taxes ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement d'emprunt numéro 217-2016 décrétant l'acquisition dudit véhicule.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-22

Offre de services - estimation budgétaire pour réfection d'infrastructures - rues Arcand, L'Espérance et une section de la rue Turnbull

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels présentée par *Beaudoin Hurens*, en date du 27 juillet 2016, pour la préparation de l'estimation budgétaire nécessaire à la réfection des infrastructures des rues Arcand, L'Espérance et une section de la rue Turnbull ;

Que les honoraires professionnels reliés à ce mandat sont estimés à 4 400 \$, taxes en sus ;

Que cette dépense soit appropriée du surplus libre de la Ville et assumée, le cas échéant, par le règlement d'emprunt décrétant lesdits travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-23

Acceptation d'offre de services - étude collecteur pluvial Turnbull

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels présentée par *Beaudoin Hurens*, en date du 27 juillet 2016, pour effectuer l'étude pluviale pour le futur collecteur pluvial Turnbull de façon à établir un bassin drainant optimal ;

Que les honoraires professionnels reliés à ce mandat sont estimés à 16 900 \$, taxes en sus ;

Que cette dépense soit appropriée du surplus libre de la Ville et assumée, le cas échéant, par le règlement d'emprunt décrétant lesdits travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-24

Acceptation d'offre de services - Gestion-conseil SMI

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels en efficience administrative présentée par *Gestion-conseil SMI*, en date du 22 juillet 2016, pour la révision et l'amélioration des processus administratifs au Service de l'infrastructure, du génie et de l'environnement ;

Que les honoraires professionnels reliés à ce mandat sont estimés à 24 950 \$, taxes incluses ;

Que ce montant soit approprié du surplus libre de la Ville de Lavaltrie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-25

Campagne de financement - Association Spécial Spatial

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie autorise le versement d'une contribution financière de 480 \$ à l'*Association Spécial Spatial*, dans le cadre de sa campagne de financement 2016 ;

Que cette somme soit imputée au poste budgétaire 02 110 00 970 - *Subvention et dons - élus*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-26

Autorisation de signature - protocole d'entente - programme activités parascolaires

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal autorise la directrice du Service des loisirs et des relations à la communauté, madame Isabelle Champagne, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'entente à intervenir avec les quatre écoles primaires de Lavaltrie relativement au programme d'activités parascolaires.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-27

Offre de services - Étude géotechnique - mur de soutènement parc Gérard-Lavallée

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Pascal Tremblay

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels présentée par *Solmatech inc.*, en date du 28 avril 2016, pour la réalisation d'une étude géotechnique relative à la construction d'un muret de soutènement au parc Gérard-Lavallée ;

Que les honoraires reliés à ce mandat sont d'un montant forfaitaire de 7 895 \$, taxes en sus ;

Que cette dépense soit appropriée du surplus libre de la Ville et assumée, le cas échéant, par le règlement d'emprunt décrétant lesdits travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-28

Autorisation d'une demande de stage - Service de la Culture

ATTENDU l'intérêt du Service de la culture, du patrimoine, des arts et des lettres (SCPAL) d'accueillir une étudiante stagiaire en baccalauréat en loisir, culture et tourisme à l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

ATTENDU l'opportunité de partager les coûts avec le Café culturel de la Chasse-galerie qui a un besoin de ressources humaines pour mener à terme certains projets ;

ATTENDU l'importance du Café culturel de la Chasse-galerie dans la vie culturelle lavaltoise et la qualité des projets proposés ;

ATTENDU l'implication active dans le milieu et le fort intérêt de la candidate pour la vie culturelle lavaltoise ;

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a un rôle de partenaire à jouer avec les universités du Québec afin de participer au développement de compétences professionnelles ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal accepte d'offrir un internat à madame Amélie Boutin, étudiante au baccalauréat en loisir, culture et tourisme, pour une période de 32 semaines. Cet internat se fera en collaboration avec le Café culturel de la Chasse-galerie ;

Que le conseil municipal désigne le directeur du Service de la culture, du patrimoine, des arts et des lettres, monsieur Jean-Sébastien Martin comme représentant de la Ville auprès de l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi que comme tuteur de l'internat.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-29

Ratification d'embauche - Service des loisirs

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie ratifie l'embauche de la personne suivante :

Nom	Titre	Taux horaire
Loucif Amdjad Mohamed	Sauveteur 15 juin au 11 septembre 2016	14,02 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-30

Nomination - poste de manoeuvre - parcs et bâtiments

ATTENDU que suite à la nomination d'un employé occupant les fonctions de manoeuvre- parcs et bâtiments sur une période de 8 mois par année au poste de journalier, le conseil se doit de pourvoir au poste devenu vacant ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal procède à la nomination de monsieur Jean-Marc Gagné au poste de manoeuvre-parcs et bâtiments à titre de personne salariée régulière à temps partiel, soit 8 mois par année ;

Que cette nomination entrera en vigueur en date du 8 août 2016 ;

Que les autres conditions de travail soient celles prévues à la convention collective à l'égard de tel poste.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-31

Mandat - auditeur indépendant pour 2016

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels en comptabilité présentée par *Pierre Brabant comptable professionnel agréé inc.*, en date du 7 juillet 2016 pour la réalisation d'un mandat d'auditeur indépendant pour l'année 2016 ;

Que les honoraires professionnels reliés à ce mandat sont de 22 420,13 \$, taxes incluses ;

Que cette dépense soit assumée par le poste budgétaire 02 130 00 413 *Soutien comptable et vérification*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-32

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Michele Dawe

Que la Ville de Lavaltrie s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

Que la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

Que la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au *ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Que la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

Que la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain ;

Que la Ville s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-33

Avis de motion - modification du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Je, Jean Claude Gravel, maire de cette municipalité, donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ;

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, monsieur le Maire, présente le projet de règlement numéro 159-2-2016 modifiant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

2016-08-34

Avis de motion - modification du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Je, Jean Claude Gravel, maire de cette municipalité, donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ;

Conformément aux dispositions de l'article 18 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le projet de règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Lavaltrie est présenté.

2016-08-35

Autorisation de travaux et de paiement de divers projets

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le conseil municipal autorise l'exécution des travaux décrits aux avis de changement suivants :

Règlement 207-2015 - Remplacement de différents ponceaux

Solmatech inc.	Avenant 177	11 097,37 \$
----------------	-------------	--------------

Règlement 211-2015 - Travaux de mise aux normes, de rénovation et de réaménagement du presbytère

Arcand Laporte Klimpt architectes	Avenant 176	373,67 \$
-----------------------------------	-------------	-----------

Que le conseil autorise les paiements suivants dans le cadre des travaux autorisés par différents règlements soit :

Règlement 200-2014 – Élaboration d'un plan d'intervention - renouvellement conduites d'eau potable d'égout et chaussées

Beaudoin Hurens	Coupon 882	1 394,07 \$
-----------------	------------	-------------

Règlement 207-2015 - Remplacement de différents ponceaux

Médias Transcontinental s.e.n.c.	Coupon 879	32,39 \$
Beaudoin Hurens	Coupon 880	2 155,78 \$

Règlement 211-2015 – Travaux de mise aux normes, de rénovation et de réaménagement du presbytère

Les Consultants El-Tabbah Swaminadhan	Coupon 881	977,29 \$
Arcand Laporte Klimpt architectes	Coupon 883	9 675,15 \$

Règlement 217-2016 – Achat de différents véhicules, l'acquisition et l'aménagement d'une borne de recharge

Médias Transcontinental senc	Coupon 884	167,29 \$
------------------------------	------------	-----------

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Autorisation de dépenses

Conformément aux dispositions de l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier dépose un rapport relatif aux autorisations des dépenses accordées par les fonctionnaires ou employés responsables d'activités budgétaires, pour la période du 26 juin au 25 juillet 2016.

2016-08-36

Autorisation de paiement - comptes à payer du mois de juillet 2016

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés du mois de juillet 2016 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 725 978,74 \$, selon le rapport déposé par le Service des comptes payables (chèques numéros 339 à 343, 40065 à 40163, 40165 à 40233 et 40236 à 40265) ;

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-08-37

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Michele Dawe

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Jean Claude Gravel, maire

Yvon Mousseau, directeur général
et greffier adjoint

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Jean Claude Gravel, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 2^e jour du mois d'août 2016.

Jean Claude Gravel, maire